



COMITÉ MIXTE

ASSOCIATION DE GESTION
DES ŒUVRES SOCIALES DU CSN
SIÉGEANT EN COMITÉ MIXTE

Mesdames et Messieurs les Présidents et Secrétaires
des Conseils Régionaux
des Chambres Interdépartementales
des Chambres Départementales
siégeant en Comité Mixte

Paris, le 17 janvier 2024

Nos Réf. : [Circulaire n°03-24](#)

Objet : Allocations Vacances 2024

Mesdames et Messieurs les Présidents et Secrétaires,

Vous avez reçu une circulaire vous informant de la dématérialisation des dossiers d'allocations vacances et de bourses d'études sur une plateforme, l'ouverture est prévue le lundi 22 janvier 2023 pour dossier d'allocations vacances.

Pour cela, nous avons besoin du nom- prénom et du mail de la personne de votre chambre pour activer à votre compte et créer votre mot de passe qui servira à votre connexion.

Ce nouveau procédé va libérer les échanges papiers et courriers, et permettre de suivre en temps réelle les demandes des salariés et le suivi du dossier.

Pour toutes difficultés, n'hésitez pas à contacter le Comité mixte.

Veuillez croire, Mesdames et Messieurs les Présidents et Secrétaires, à l'assurance de nos sincères salutations.

Madame Sabine PETIT
Responsable du CSN-Comité Mixte